

Enseignement de spécialité de
langues, littératures et cultures
régionales en tahitien
LLCER

**CLASSES DE PREMIÈRE
ET DE TERMINALE**

UN ENSEIGNEMENT DES LANGUES RÉGIONALES RENFORCÉ ET VALORISÉ



AVANT
la mise en place
du nouveau lycée



**LES ÉLÈVES
PEUVENT CHOISIR
UN ENSEIGNEMENT
DE LANGUE ET CULTURE
RÉGIONALE EN :**

Langue vivante 2

En première _____ (en moyenne) **2h**
 En terminale _____ (en moyenne) **2h**
 Pour la série L : _____
 Pour les séries ES et L : _____
 Coefficient : **4/40**

Langue vivante 3

Enseignement facultatif
 En première _____ **3h**
 En terminale _____ **3h**
 Pour les points au-dessus de la moyenne
 dans les séries L, ES, S
 Coefficient : **1 ou 2/40**



**LES ÉLÈVES
EN SÉRIE L'UNIQUEMENT
PEUVENT CHOISIR
UN ENSEIGNEMENT
DE LANGUE ET CULTURE
RÉGIONALE EN :**

LV2 approfondie ou LV3

En première _____ **3h**
 En terminale _____ **3h**
 Coefficient : **4/40**

Coefficient total
maximum pour
les élèves de L

20/100

SECTIONS BILINGUES EN LANGUE RÉGIONALE

* Enseignement d'une partie ou de la totalité d'une
ou de plusieurs disciplines non linguistiques (DNL)
en langue régionale

APRÈS
la mise en place
du nouveau lycée



**LES ÉLÈVES
PEUVENT CHOISIR
UN ENSEIGNEMENT
DE LANGUE ET CULTURE
RÉGIONALE EN :**

Langue vivante B

En première _____ (en moyenne) **2h**
 En terminale _____ (en moyenne) **2h**
 Coefficient : **6/100**

Langue vivante C

Enseignement optionnel
 En première _____ **3h**
 En terminale _____ **3h**
 Coefficient : **1/100**



**TOUS LES ÉLÈVES
PEUVENT CHOISIR
UN ENSEIGNEMENT
DE LANGUE
ET CULTURE
RÉGIONALE EN :**

Enseignement de spécialité LLCER*

* Langues, littératures et cultures étrangères et régionales

En première _____ **4h**
 En terminale _____ **6h**
 Coefficient : **17/100**

Coefficient total
maximum pour
tous les élèves

23/100

SECTIONS BILINGUES EN LANGUE RÉGIONALE

* Enseignement d'une partie ou de la totalité d'une
ou de plusieurs disciplines non linguistiques (DNL)
en langue régionale
* Le cas des DNL, font l'objet maintenant d'une épreuve
spécifique et sont mentionnés sur le diplôme

Les élèves qui font le choix de suivre l'enseignement de langues, littératures et cultures régionales commencent dès la classe de première à circuler en autonomie à travers tous types de supports et doivent atteindre à la fin de l'année de terminale **une bonne maîtrise de la langue, à la fois orale et écrite**. Le volume horaire dédié à l'enseignement de spécialité offre la possibilité d'un travail linguistique approfondi, organisé autour de l'ensemble des activités langagières et selon une démarche progressive en cours d'année et en cours de cycle.

Classe de Première: 4h/semaine – Classe Terminale: 6h/semaine.

La finalité de l'apprentissage des langues vivantes dans le cadre de l'enseignement de spécialité est de viser les niveaux de compétence suivants :

- le niveau attendu en fin de première est **B2** ;
- en fin de terminale, le niveau **C1** est visé, notamment dans les activités de réception selon le parcours linguistique de l'élève
(cf. le volume complémentaire du Cadre européen de référence pour les langues, janvier 2018 pour la traduction française).

En classe de première comme en classe de terminale, l'enseignement de spécialité de littératures, langues et cultures régionales en tahitien vise à favoriser l'accès des élèves à une connaissance fine des multiples éléments culturels et linguistiques qui font la société polynésienne.

**Cinq thématiques seront explorées dans le Cycle Terminal,
Deux en première et trois en classe terminale.**

En classe de première,

- **Thématique 1 « Une mer, des terres, la terre »**
- **Thématique 2 « Tahiti et ses mythes »**

En classe terminale, trois thématiques sont explorées:

La thématique 1 « Formes et fonctions de la parole » permet d'analyser l'un des piliers de cette culture orale, dans ses divers aspects. Trois axes d'étude:

Axe d'étude 1 : Oralité, art oratoire. **Axe d'étude 2** : La parole poétique.

Axe d'étude 3 : « La parole dans l'espace public et dans l'espace privé » La parole poétique
La question du corps est une autre thématique fondamentale :

La thématique 2 « Corps et rapport au monde » le corps est ici, loin des représentations dominantes qui se sont imposées dans le christianisme, un objet de respect que l'on cultive, que l'on orne, et que l'on montre. La thématique invite à interroger les fonctions du corps dans la société tahitienne. **Axe d'étude 1** : Corps et dimension sacrée. **Axe d'étude 2** : Les langages du corps. **Axe d'étude 3** : Les rituels du corps

Enfin, **la thématique 3 « Identité, altérité »** permet aux élèves de s'interroger sur l'actualité de cette dualité aux forts enjeux sociaux

Axe d'étude 1 : Une identité mā'ohi ? **Axe d'étude 2** : Les Polynésiens et les autres

Axe d'étude 3 : Famille(s), communautés, groupes religieux et politiques

GRAND ORAL

I- Le candidat propose **deux questions**. Le Jury en choisit une.

Le Jury est composé d'un professeur de spécialité et un autre soit du tronc commun soit un professeur-documentaliste.

II- **Préparation** : 20 minutes

III- **Epreuve orale** en **trois temps**:

1er temps (5 minutes). Le candidat présente le plan de travail de son exposé oral

Sujet LLCER : cette partie peut être présentée dans la langue vivante, du moins en partie.

2ème temps (10 minutes) : Approfondissement du sujet et partie échanges avec le Jury. Il doit répondre et argumenter en fonction de ses connaissances et de ses acquis en plus d'être à l'aise à l'oral. Possibilité de s'exprimer dans la langue vivante LLCER

3ème temps (5 minutes) : Le candidat présente la partie « Orientation ». En lien avec le sujet traité. Ce doit être une réflexion durant le cycle Terminal pour sa poursuite d'études. Maturation de son ou ses choix d'études ou sa voie professionnelle

L'évaluation portera sur la qualité de l'explication et de développement de ses idées.

Licence (L1-L2-L3) Langues, littératures et civilisations étrangères régionales (LLCER)

Parcours Langues polynésiennes

Une licence LLCER parcours langues polynésiennes, pour préparer aux métiers de l'enseignement, du secteur tertiaire se rapportant aux langues polynésiennes (traduction, interprétariat, communication, documentation, animations culturelles en Polynésie Française).

Carrières et poursuites d'études :

- Métiers de l'enseignement, de la traduction et de l'interprétariat, de la communication dans les media, de la documentation, d'animations culturelles, de guide touristique.
- Formation recommandée pour accéder au Master MEEF du premier degré (professeur des écoles) à l'ESPE-PF.
- Accès au Master « Langues, Cultures et Sociétés en Océanie » à l'UPF, et au Master MEEF du second degré « Français/Tahitien » à l'ESPE-PF.